

DEL_24_049



Ville de La Seyne-sur-Mer
Département du Var
Arrondissement de Toulon

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de La Seyne-sur-Mer
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 AVRIL 2024

N°DEL_24_049

OBJET : SUBVENTION AU PROFIT DE L ASSOCIATION MISSION INTERCOMMUNALE D ACTION JEUNES

Nombre de CONSEILLERS en exercice : **49**

L'an deux mille vingt quatre, le quatre avril, à 08H30, le Conseil Municipal s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

PRÉSENTS

Nathalie BICAIS, Christine SINQUIN, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Cheikh MANSOUR, Véronique LEPORTOIS, Christian DUPLA, Yves DIMEGLIO, Daniel MARTINEZ, Lydie ONTENIENTE, Christine CUNIBERTI, Bertrand PIN, Virginie SANCHEZ, Malika BAGHDAD, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Ludovic PONTONE, Catherine PENARD, Dominique LEXA, Valérie KADDOURI, Nathalie SORIANO, Corinne CHENET, Alain BOYER, Valérie GUITTENNE, Didier RAULOT, Christophe PEURIERE, Fatiha PETER, Guillaume CAPOBIANCO, Ali GHARBI, Kristelle VINCENT, Damien GUTTIEREZ, Narjès OUERGHI, Basma BOUCHKARA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)

Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS donne pouvoir à Gérard BECCARIA

Joseph MINNITI donne pouvoir à Christine SINQUIN

Jean-Pierre COLIN donne pouvoir à Ali GHARBI

Sophie ROBERT donne pouvoir à Corinne CHENET

Pascal TASSISTO donne pouvoir à Catherine PENARD

Sébastien GIOIA donne pouvoir à Nathalie SORIANO

Stéphane LANCELLOTTA donne pouvoir à Basma BOUCHKARA

Marie VIAZZI donne pouvoir à Sandra TORRÉS

Gérard BECCARIA a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

Rapporteur : Monsieur Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

DEL_24_049

La Commune de La Seyne-sur-Mer soutient le dynamisme des acteurs locaux, et la cohésion sociale, à travers des subventions à de nombreuses associations, largement portées par des bénévoles.

Ces activités associatives participent pleinement à la qualité de vie à La Seyne-sur-Mer.

L'association Mission intercommunale Action Jeunes MIAJ, présidée par Monsieur Patrick PEREZ, dont le siège social se situe 355 avenues d'Estiennes d'Orves – 83500 LA SEYNE-SUR-MER, sollicite l'octroi d'une subvention pour l'année 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DEL_24_002 portant avances sur subventions 2024 versées aux associations – Droit commun et convention territoriales globale,

Considérant que par la délibération n° DEL_24_002 précitée, la Commune a versé à l'association MIAJ une avance sur subvention d'un montant de 20 000 €,

Considérant qu'il convient d'octroyer à l'association MIAJ le solde restant d'un montant de 51 830,03 € pour un montant total de subvention décomposé comme suit :

- avance : 20 000 €,
- subvention : 51 830,03 €,
- total : 71 830,03 €.

DEL_24_049

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'octroyer au profit de l'association MIAJ, présidée par Monsieur Patrick PEREZ, dont le siège social se situe 355 avenues d'Estiennes d'Orves – 83500 LA SEYNE-SUR-MER, une subvention d'un montant de 51 830,03 €, en complément de l'avance d'un montant de 20 000 €, pour une subvention totale d'un montant de 71 830,03 €,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents,
- d'imputer les dépenses au chapitre 65 - articles 6574.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

POUR :	22	
CONTRE(S) :	9	Catherine PENARD, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Jean-Pierre COLIN, Christophe PEURIERE, Ali GHARBI, Pascal TASSISTO, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA
ABSTENTION(S) :	7	Guillaume CAPOBIANCO, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	11	Christelle LACHAUD, Cheikh MANSOUR, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Lydie ONTENIENTE, Valérie KADDOURI, Corinne CHENET, Sophie ROBERT, Didier RAULOT, Fatiha PETER, Kristelle VINCENT

Le Secrétaire de Séance



Pour le Maire et par délégation
Gérard BECCARIA
Adjoint au Maire

Pour Extrait conforme

Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président de la Métropole
Toulon-Provence-Méditerranée
Conseiller Départemental du Var

Pour Madame le Maire empêchée,
M^{me} Christine SINQUIN 1^{er} adjointe au Maire

